CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

OPINION

DE

J. S. B. DELMAS,

PRÉSIDENT DU CONSEIL DES ANCIENS,

Sur la résolution du 4 germinal an 5, relative à l'établissement d'une Lotterie nationale ; sur la situation actuelle de la République, et sur les principaux événemens de la Révolution française ;

Prononcée dans la séance du 25 germinal an 5, et imprimée à ses frais.

Citoyens Représentans,

Dans votre séance du 11 de ce mois, notre collègue Lecoulteux vous fit un rapport sur une résolution du 4 germinal, relative à l'établissement d'une lotterie nationale.

Il n'examina cette résolution que sous l'aspect des avantages qu'elle pouvoit produire au trésor public : plus versé que moi dans cette partie, et ce qu'il a dit me paroissant porter jusqu'à la démonstration la nécessité de la rejeter comme mesure d'économie politique ; je ne me permettrai aucune réflexion à cet égard.

Après lui monta à la tribune notre collègue Dussaulx, qui, sur la même résolution, vous fit un autre rapport dont tout ami des mœurs lui envieroit d'être l'auteur, si leur défense ne formoit pour eux une cause commune.

Qu'il leur est doux de la voir soutenir, jusqu'au bout de la carrière, par un homme qui lui a consacré les travaux et les veilles de toute sa vie !

Imitant son exemple et partageant l'opinion de votre commission, je me renfermerai dans le cadre moral qu'il m'a tracé, je me bornerai comme lui à examiner la résolution sous ses rapports moraux et politiques ; je montrerai ce qu'elle a de contraire à l'esprit de notre constitution et de nos lois ; ce qu'elle prépare de dangers au gouvernement, de maux publics et privés aux citoyens, de corruption et de vices à toutes les classes de la société, et quelle tendance elle pourroit donner, par ses résultats, à cet esprit d'asservissement qu'il est de l'essence de toutes les institutions immorales de fomenter et de faire éclore.

Mais avant de remplir cette tâche difficile, je crois devoir payer à mon collègue Dussaulx le tribut que lui doit tout bon citoyen.

Oui, respectable vieillard, honorable victime des tems malheureux et des orages révolutionnaires, que suscitèrent contre la liberté publique et ses défenseurs, des ennemis féroces qui se proclamoient ses vengeurs.

Ecoute la voix d'un citoyen qui te respecte.

Les vrais républicains n'ont jamais cessé de te rendre la justice que tu mérites; ils savoient que sous le règne des Bourbons tu avois eu le courage d'écrire en faveur de *l'humanité* et de *l'égalité*.

Ils n'oublieront jamais que tu es du nombre de ces républicains généreux dont le bataillon sacré, réuni dans la caserne de Saint-Roch, avant le 10 août 1792, prépara les moyens de renverser le trône des Capétiens, et conjura la perte d'un roi parjure.

Que ceux qui ne connoissent que tes talens et tes vertus apprennent aussi quel est ton courage et la pureté de ton civisme; je me plais à les proclamer; si quelques-uns cessoient de t'estimer maintenant, l'instant de ce changement t'en expliqueroit la cause, et te donneroit la mesure des regrets que tu devrois à la perte de leur estime. Pour moi, je m'ap-

plaudirois de t'avoir rendu inaccessible à ses flétrissantes atteintes.

Maintenant j'entre en matière.

C'est un principe dès long-tems reconnu que dans un état nouvellement constitué le but constant du législateur, après avoir organisé les nouveaux ressorts du gouvernement, doit être de porter sur la législation et dans le systême entier des mœurs publiques, une main sagement réformatrice.

Il faut que toutes les parties qui constituent l'ensemble de la civilisation soient dirigées sur un même plan, et tendent sans effort et sans convulsion à la fin commune de toute institution politique, *le bonheur général.*

Jamais on n'a vu une société braver impunément les lois nécessaires de cette sainte harmonie qui doit exister entre la constitution et les lois, entre les lois et les mœurs. Or, que peut-on imaginer de plus contraire à l'esprit de la constitution et des lois, à la morale publique, que l'établissement de ces jeux de hasard dont on voudroit voiler l'infamie en prostituant aujourd'hui le nom de la nation à consacrer leur existence et à la revêtir du sceau de sa volonté.

Ne seroit-ce pas légitimer, pour son malheur et pour sa honte, les désordres, les

scandales et les brigandages de toute espèce dont ils sont inévitablement la source ?

Quel est en effet le vœu le plus frappant, le vœu dont l'expression se retrace dans toutes les pages, dans toutes les dispositions de l'acte constitutionnel ? N'est-ce pas de rendre tous les citoyens capables d'exercer dans toute leur étendue les droits civils et politiques, de les soustraire au joug d'une déprimante inégalité, de les rendre indépendans et libres, et d'empêcher que l'excès du besoin et de la misère d'une part, et l'extrême opulence de l'autre, ne portent dans le corps social des germes de destruction et de mort ?

N'est-ce pas sur-tout vers ce dernier objet qu'a été constamment dirigé la sollicitude des auteurs de la constitution, soit lorsqu'ils en ont décoré le frontispice, par l'abolition de toutes les distinctions inutiles à l'ordre public, soit lorsqu'en la terminant la Convention nationale a proclamé, au nom de la nation, le respect pour le malheur, l'infirmité et la vieillesse.

Un article de la constitution a soumis le droit de donner son suffrage dans l'élection des membres du corps législatif et des fonctionnaires publics à la condition d'une certaine quotité de contribution ; adoptez l'établissement qu'on vous propose, et l'exclusion

prononcée par cet article va prendre une extension sans mesure.

Derrière elle viendroient se placer en foule les malheureux que les perfides amorces offertes au nom du peuple, auront dépouillés de leur médiocre patrimoine, ou des foibles produits d'une longue économie et d'un pénible travail.

Adoptez les lotteries, et vous allez voir se multiplier dans toutes les villes et même dans les campagnes, cette classe déja trop nombreuse de citoyens sans droits et presque sans cité; la constitution leur laissoit du moins la consolation et l'attrait de l'espérance, vous allez les leur enlever sans retour.

Et c'est, dit-on, pour enrichir l'Etat que la lotterie est proposée ? Et quelle est donc cette richesse que nous annoncent vos fallacieuses promesses ?

Je vois bien la véritable richesse que votre institution va nous faire perdre, mais je ne vois pas celle qu'elle doit nous procurer.

Je vois et je compte les citoyens qu'elle va chasser du sein de la patrie, ou paraliser dans ses bras, mais je ne vois pas si bien *ces millions dont l'éclat vous éblouit et vous aveugle*, *et tout cet or*, *tout cet argent dont l'attrait vous charme*; fussent-ils aussi infailliblement assurés que vous semblez le croire, sachez qu'ils ne seront jamais pour l'état un

équivalent proposable, pour l'indemniser des citoyens qu'il auroit perdus.

Sachez que de tous les dons que la folie des institutions et des hommes *qui gouvernent certains états* peut faire à d'autres, il n'en est pas de plus précieux que celui des citoyens industrieux et honnêtes que vous forceriez à porter ailleurs leur industrie et leurs talens, après les avoir réduits, *chez vous*, à la misère et à la dégradation civique, qui en est la compagne.

J'entends votre objection, je vais y répondre.

Des hommes ruinés, sans relations au dehors et sans moyens au dedans, comme le sont ordinairement ceux de la classe dont je parle, ne sortent pas, dites-vous, du territoire.

Ils y meurent plutôt.

Ils y meurent! et voilà donc le motif rassurant qui vous tranquillise sur les pertes que je vous prédis; et lorsque vous aurez enrichi *dix mille voleurs*, en ruinant trente mille familles honnêtes, vous vous consolerez en vous disant froidement : *les victimes sont mortes, les dépouilles nous restent*; *qu'avons-nous perdu*?

Ce que vous avez perdu! Je vais vous l'apprendre.

Comptons pour rien, *si vous voulez*, tous

ceux que le désespoir d'une situation si cruelle aura réduit à se donner la mort ou à périr lentement, mais en peu de tems, sous la verge de l'extrême besoin.

Assurément on ne m'accusera pas d'être trop difficile dans mes accords; j'ai adopté toute la barbarie de vos féroces calculs, où l'or seul entre pour valeur, tandis que le sang des hommes y est compté pour rien.

Eh bien! regardez maintenant cette foule de malheureux errans, sans vêtemens et sans pain, sur cette terre qui dévore ses habitans, et lisez leur destinée et la vôtre dans l'arrêt qui les a condamnés à l'affreux dénument où ils sont réduits.

La première loi qui commande au-dessus de toutes les autres, dans tous les tems, dans tous les lieux, l'homme social et l'homme sauvage, c'est de chercher les moyens de pourvoir à sa subsistance. Or, quels moyens sont encore restés aux malheureux dont je parle? L'habitude d'attendre des caprices du hasard la richesse et l'opulence, a fait dès long-tems disparoître l'habitude de pourvoir par le travail à une subsistance assurée. Un regard favorable de la fortune a pu si long-tems les élever au-dessus de tous les besoins, qu'elle seule est devenue le moyen unique sur lequel ils ont appris à compter; jamais elle ne remplit aucune de ses promesses, mais fascinés

par un séduisant prestige ils lui déléguoient de bonne foi, comme à un banquier solvable, toutes les obligations, tous les soins de leur existence.

Comment donc reprendront-ils aujourd'hui des habitudes déja remplacées par des habitudes contraires ? Le travail n'est plus pour eux une ressource, et si quelques-uns s'y livrent encore, il ne leur fournira qu'un aliment provisoire pour nourrir la passion qui les dévore, et ne retardera leur chûte que pour la rendre plus certaine et plus déplorable dans un âge avancé.

Mais ce nombre sera le plus petit; et remarquez qu'à l'avenir, lorsque la privation du droit de cité sera devenu une infamie, si un citoyen, après avoir joui d'une existence honnête et de cette portion de fortune à laquelle est attachée la condition du droit de suffrage, retombe dans la misère et dans l'opprobre, il ne manquera pas de porter ailleurs son travail et son industrie, et qu'alors, dans l'hipothèse même la plus avantageuse, il ne vous reste rien à espérer.

Le plus grand nombre des malheureux qui auront tout perdu est donc inévitablement condamné à aller peupler vos hôpitaux, vos prisons, à rendre à la société une partie des maux qu'ils auront soufferts, à se venger sur elle de la barbarie d'une imprévoyante insti-

tution, et à expier enfin, dans les fers ou sur les échafauds, le crime d'avoir été ruinés et corrompus, et d'avoir osé survivre à leur mort morale.

Remarquez, je vous prie, comment tout est enchaîné dans cette succession de causes et d'effets, à mesure que les occasions de se ruiner se multiplient, il faut augmenter en proportion les ressources et les secours destinés pour les malheureux.

Je dis qu'il le faut, et ce n'est plus un devoir de simple convenance, mais de stricte justice, lorsque c'est l'état qui, pour s'enrichir de leurs dépouilles, a lui-même tendu les pièges où sont tombées ces imprudentes victimes.

Ainsi, dans un moment où de toutes parts on vous annonce la détresse des asyles publics ouverts à l'infirmité, à la vieillesse et au malheur, dans un moment où retentit encore, dans toute la France, cette déchirante déclaration du directoire exécutif: *vos hôpitaux n'ont plus le moyen de fournir des remèdes aux malades*, on voudroit vous faire adopter un établissement dont le résultat nécessaire seroit de disséminer et d'étendre la lèpre de la mendicité, devenue presqu'*incurable.*

Ainsi vous créeriez des classes entières de malheureux et de mendians auxquels vous n'auriez plus à fournir, comme dans l'ancien

régime, ni des distributions gratuites à la porte des monastères, ni des asyles dans des hôpitaux richement dotés, ni des emplois dans cette série innombrable de services de tout genre, *dont l'orgueil et l'opulence aimoient à s'entourer*; et alors vous entendriez répéter autour de vous cette triste invocation que votre imprudence auroit placée dans la bouche du malheureux et du pauvre :

« Vous avez supprimé les ressources que » nous offroit l'ancien régime ; nous avons pu » tolérer ces suppressions tant qu'elles ont été » accompagnées de la proscription des insti- » tutions ruineuses qui nous dévoroient, mais » aujourd'hui que vous voulez rétablir ces » dernières, rendez-nous aussi celles qui nous » offroient des secours et des consolations ».

Je ne doute pas que la secrète pensée de ceux qui depuis quelque tems s'efforcent, par tous les moyens, de faire renaître sous leurs formes hideuses tant d'institutions financières, également proscrites par les lois de la morale et de l'égalité, ne soit en dernière analyse de ramener le peuple à une situation désastreuse, où le sentiment dominant qui l'occupera sera de comparer l'état actuel, qu'on aura empiré de toute manière, *dans de perfides intentions*, avec l'état ancien, dont on n'aura ravivé, sans aucun adoucissement, les institutions les plus vexatoires, que dans la seule

vue de faire regretter les établissemens de tout genre qui les accompagnoient, et qui du moins atténuoient, en partie, leurs funestes effets.

Loin de moi l'intention perfide de fournir un aliment à la malignité. Qui donc oseroit empoisonner mes pensées pour y puiser des allusions qui leur sont étrangères ? Ils ne connoîtroit pas la pureté de mes intentions. Mon esprit irrité n'a voulu que passer rapidement sur les époques désastreuses auxquelles je remonte, époques où l'influence des factions, devenue pestilentielle, corrompit l'atmosphère dans lequel a respiré long-tems la Convention nationale, et qui, pour ainsi dire, enveloppe encore les deux conseils et le gouvernement.

En évitant soigneusement de m'y arrêter, je ne crains point qu'on m'accuse d'avoir réveillé les passions, rouvert nos plaies, attristé tous les cœurs. Si c'est à ce dernier résultat que vous devez être enfin amenés, par les plaintes et les murmures de la partie malheureuse et souffrante des citoyens qu'auroient ruinés les lotteries ; voici quel est celui où devront vous conduire aussi infailliblement les désordres et les excès de ceux qui, plus malheureux encore, auront mieux aimé tenter de nouveau la fortune dans la carrière hasardeuse du brigandage et du crime.

On le sait, et les annales de la justice criminelle en font foi, c'est presque toujours dans

la classe indigente de la nation que se forment ces recrues nombreuses dont les détachemens vont successivement peupler nos prisons et nos bagnes, ou rougir de leur sang les échafauds.

C'est que l'indigence et l'extrême misère sont de toutes les maladies morales celle qui éteint le plus profondément dans l'homme la lumière de sa raison et le sentiment de ses devoirs. Or, qu'allez-vous faire en rétablissant le jeu des lotteries ? Vous allez multiplier les chances *déja trop nombreuses*, de l'indigence et du malheur. Vous allez arracher à l'ouvrier le pain de sa famille, au domestique son salaire et peut-être l'or de ses maîtres ; vous allez ranimer dans toutes les ames cette inextinguible soif des richesses qui aveugle sur l'emploi des moyens et n'en laisse plus le choix à ceux qu'elle a déja embrâsés.

Dès-lors l'irritation de tous les desirs et le débordement de tous les crimes attentatoires à la *propriété*, va recevoir une nouvelle force et s'étendre au loin, comme une incendie, sur des matières combustibles que vous aurez vous-mêmes préparées.

Examinez, je vous prie, l'étrange position où vous allez vous trouver ; d'une part, vos lois criminelles, sagement combinées sur les principes d'humanité qu'a proclamés la constitution, ont supprimé la peine de mort que

les loix de l'ancien régime avoient décernées contre toute espèce de violation *à la propriété*; tandis que de l'autre le rétablissement du jeu infâme des loteries va ranimer dans toutes les classes la tentation et le besoin de se livrer à ces attentats.

Alors qu'arrivera-t-il? On vous dira que vos lois ne donnent pas une garantie suffisante au droit de propriété; que les peines des infracteurs qui l'attaquent sont trop légères, que les attentats se multiplient sans mesure, qu'il faut changer ces peines, trop philosophiquement combinées sur un systême idéal d'humanité, dont la réalisation n'a que de funestes effets; que toute violation de propriété doit être punie de mort; et voilà par quels degrés on vous ramenera insensiblement à effacer de notre législation toutes les dispositions humaines et bienfaisantes qui la font chérir des hommes éclairés et sensibles.

On ne vous dira point quelle est la véritable source du mal; on vous la montrera où elle n'est pas, afin d'égarer les coups que vous voudrez porter pour la détruire et de les diriger, *avec perfidie*, sur la partie la plus saine de vos institutions et de vos lois nouvelles.

Après avoir considéré les loteries relativement aux malheureux qu'elles dépouillent, je vais aussi les examiner relativement à ceux qu'elles enrichissent. Je n'en dirai qu'un mot.

Toute fortune acquise subitement est ordinairement un présent funeste qui corrompt celui qui le reçoit, lors même que pour l'obtenir il a dû employer une certaine mesure de talent et de travail. Si j'avois besoin de preuves, je n'en choisirois pas d'autres que celles que nous avons sous les yeux *dans ces monstrueuses métamorphoses*, que les fureurs de l'agiotage ont si étrangément multipliées depuis deux ans.

Et remarquez encore ici une contradiction nouvelle entre l'esprit de vos lois et l'esprit de ces institutions immorales qu'on veut rétablir. Vos lois tendent toutes à consacrer cette maxime générale, que dans une république tout citoyen ne doit dépendre, pour ses moyens de subsistance et de bonheur, que de son travail et de ses talens; elles ont dans cette vue diminué les chances et affoibli les lots des concessions gratuites de la propriété, soit en supprimant les droits d'aînesse et de substitution, soit en établissant la loi de l'égalité dans les partages des hérédités, tant entre les descendans de la ligne directe, qu'entre les collatéraux.

Cette loi fondamentale est une de celles sur lesquelles s'appuie le plus fortement notre constitution; car, de son exécution dépend l'établissement de cette égalité, qui consiste dans une distribution des propriétés telle, que

le dénuement et l'opulence extrêmes ne se trouvent jamais réunis dans les murs d'une même cité, dans les limites d'un même empire.

Maintenant, que peut-on se promettre du rétablissement des loteries? Le renversement en tout point de ces maximes précieuses, dont le respect est si nécessaire pour le maintien du gouvernement représentatif; on veut donner un démenti à vos lois les plus sages; dire aux citoyens qu'il peut y avoir d'autres moyens que le travail, les talens et l'industrie pour arriver à l'aisance et au bonheur; qu'ils peuvent l'attendre des faveurs de la fortune, s'épargner de pénibles sueurs, s'affranchir du joug des habitudes laborieuses, et se précipiter dans la foule des adorateurs qui inondent le vestibule du temple de la déesse, pour attendre un de ses regards, au lieu de persévérer plus long-temps dans la voie longue et difficile du travail, de l'économie et de la vertu.

Ainsi, vous éleverez de vos propres mains ces nombreux autels où, sur tous les points de la république, les citoyens, oubliant la patrie, iront sacrifier à la fortune; vous répandrez vous-mêmes ces germes de corruption et d'asservissement qui doivent nécessairement se développer dans tout individu qui soumet son existence et son bonheur aux caprices d'une puissance quelconque.

Vous

Vous aurez vous-mêmes donné naissance à une génération entière d'hommes vils et mercenaires, prêts à se vendre pour de l'or, et pour lesquels il n'y a point de patrie, et tandis que le maintien de nos lois et du gouvernement représentatif repose essentiellement sur l'indépendance et la vertu des citoyens, il s'élèvera au milieu d'eux une institution subversive de l'ordre public, qui les façonnera au joug d'une dépendance servile, leur apprendra à tout sacrifier aux faveurs d'une puissance aveugle et capricieuse, et préparera leurs ames à cet asservissement nécessaire par-tout où règne la volonté arbitraire de l'homme à la place de *l'impartiale volonté de la loi.*

Qu'un gouvernement, oû la *vénalité* des représentans de la nation est nécessaire *à son chef et à ses ministres* favorise jusqu'au scandale les jeux de hasard, il n'y a là rien d'étonnant; je n'y vois qu'une prudente mesure d'économie, car il lui en coûtera moins pour acheter les membres *du parlement* quand ils se seront ruinés, que lorsqu'ils pourront opposer aux séductions de ses ministres la jouissance d'une fortune encore intacte; mais qu'en France, où notre plus grand besoin est de mettre tous les hommes publics au-dessus des atteintes d'une honteuse vénalité, on nous propose d'établir une lotterie nationale, c'est comme si on nous demandoit de déclarer,

comme principe de notre organisation politique, que *le système représentatif ne peut se maintenir désormais que par la vénalité des suffrages*, et *que l'administration du gouvernement ne peut être entretenue que par la vénalité des hommes et des choses.*

Il est un danger d'une autre sorte que les jeux de hasard préparent sans cesse à la tranquillité et au repos de l'état. Ils entretiennent dans les grandes villes, et sur-tout dans celle où siège le gouvernement, une foule d'hommes sans foyers, sans parens, sans amis, sans état, dont toute la famille, le patrimoine, les habitudes, les relations et l'existence *toute entière* sont dans les tripôts. Cette classe d'hommes forme toujours l'avant-garde de toutes les factions ; prêts à se vendre au premier acheteur, ils servent d'intermédiaires et de point de contact entre le foyer secret où se préparent les sourdes manœuvres, et le théâtre où leur explosion doit éclater.

Tant que vous fournirez un aliment à la corruption, vous verrez vos villes se remplir d'hommes oisifs et pleins de vices, qui viendront porter la contagion dans tous les rangs de la société, et menacer sa sûreté et son repos ; bientôt elles ressembleront à ces excroissances malfaisantes, où se rassemblent toutes les humeurs viciées du corps humain, et qu'il faut périodiquement soumettre au

fer réparateur de l'anatomiste, pour lui conserver la santé et la vie. Rendez aux travaux de l'agriculture, aux arts et au commerce ces bras oisifs qu'ils réclament. Obéissez à ce vœu sacré de votre constitution, qui veut que tout citoyen, pour être incrit sur le registre de la cité, prouve à l'avenir qu'il est en état d'exercer une profession méchanique. C'est le seul moyen d'assurer l'indépendance de tout individu, c'est la véritable garantie de la liberté.

Avec des ateliers, des manufactures et des travaux de toute espèce, vous vous procurerez deux sortes d'avantages inappréciables, des citoyens qui ne dépendront que d'eux-mêmes, et une plus grande masse d'industrie et de produit national; encouragez ainsi, en rendant des bras à l'agriculture, cette source première de la prospérité nationale, qui doit fortifier doublement notre constitution, soit en nous alimentant de ses produits, soit en nous ramenant à des idées plus saines et à des mœurs plus pures; alors vous ne verrez plus ces proscriptions périodiques que le besoin de rétablir la tranquillité troublée arrachent par intervale au gouvernement, et qui nécessairement enveloppent des hommes paisibles et innocens dans la masse des hommes dangereux ou coupables.

Ainsi, représentans du peuple, en vous

défendant d'une imprudente mesure, vous saurez mettre la vertu confiante et tranquille à l'abri des attaques du brigandage et du crime, et vous n'ouvrirez pas, sur la route difficile et scabreuse qu'a suivie *avec succès* le gouvernement jusqu'à ce jour, de nouveaux abîmes que peut-être, il n'auroit pas toujours le bonheur de franchir.

On a dit que les nations voisines ne manqueroient pas d'établir en France des bureaux de lotterie qui pomperoient le numéraire national et lui donneroient un écoulement rapide vers les pays étrangers.

Mais en admettant cet inconvénient, n'est-il pas certain que jamais cette institution exotique ne pourra recevoir une organisation aussi complète, des ramifications aussi multipliées, ni une influence aussi étendue que si, née au milieu de nous et fortifiée de tous nos moyens, nous en consacrions l'origine et l'existence du sceau de l'autorité nationale; et d'ailleurs, pourquoi la protection de ce jeu infame viendroit-elle se placer au nombre des communications légitimes et avouées des nations entr'elles?

Est-ce donc pour se corrompre réciproquement que les nations maintiennent leurs relations? Et si la République française vient de donner à l'univers un exemple sublime, en stipulant, au nom de l'humanité, l'aboli-

tion *de ces mutilations barbares* qui condamnoient au supplice d'une existence dégradée les sujets malheureux d'une puissance, naguères notre ennemie, pourquoi ne stipuleroit-elle pas, au nom de son propre intérêt et de la morale publique, l'anéantissement de ces communications qui retiennent les citoyens sous le joug d'une corruption étrangère ?

Sachons déclarer au crime une guerre ouverte ; nous sommes envoyés *par le peuple* pour le défendre contre ses attaques : notre existence, *notre vie toute entière lui appartiennent*. Montrons-nous justes et sévères ; ne craignons pas les hypocrites insinuations de ses ennemis, qui s'empresseront de transformer l'inflexible droiture de nos intentions et l'austérité de nos résolutions en projets de réforme démagogiques et en lois de terreur.

Eh quoi, sous de si frivoles prétextes, des hommes foibles ou crédules se persuaderoient que la terreur va revenir ; déja plusieurs sont assez *imprudens* pour propager une semblable erreur.

Eh bien ! j'en appelle à la conscience des Français de bonne-foi ; je leur demande quel est le sang qui coule *depuis plus de deux ans* ? N'est-ce pas celui des républicains, frappés au cœur par les poignards des fanatiques et des royalistes ?

Quoi ! la terreur, les échafauds, les comités

révolutionnaires, les proscriptions, les visites domiciaires de 93 et 94, l'expoliation des propriétés, la violation de la liberté individuelle des citoyens, enfin, la hideuse anarchie !

Tout cela, dit-on, va revenir.

Non, législateurs ; vous ne le croyez point : Français ! quelles que soient vos opinions politiques, ne croyez plus les échos de la contre-révolution, *de Pitt, des véritables émigrés et de celui qui se dit Louis XVIII.*

Non, l'affreuse terreur ne reviendra plus. J'en jure par le génie de la France ; tous les républicains s'enseveliront plutôt sous les ruines du temple de la liberté que de souffrir de pareilles horreurs.

Et dans quel moment vient-on répandre ces craintes hypocrites et perfides ? C'est lorsque la renommée fait retentir l'univers du bruit de notre magnanimité et de nos victoires.

Peuple Français ! méprise ces impuissantes clameurs, et fixe tes regards sur l'immense spectacle du monde, *qui se tait et t'admire.*

Bientôt l'Europe étonnée, respectant ta majesté, ton génie et ta valeur, s'énorgueillira d'avoir pour alliée et pour appui *une nation grande et superbe*, qui, sur les débris d'un trône antique, a su élever un édifice sublime, et qui a eu la puissance, après ce grand œuvre, et au milieu de tant de priva-

tions, de faire sortir du cahos un char d'azur qui, par son éclat et son ascension bienfaisante, doit rendre l'espoir et la vie au commerce, aux arts, à l'industrie, et féconder *pour jamais la terre natale de la liberté.*

N'approchez pas de cette terre sacrée, vous qui êtes ses ennemis et qui nourrissez dans votre ame le regret de la royauté et le desir de la voir renaître. Prenez garde, il va sortir de ses entrailles un feu dévorant qui consumera les fondemens et les ouvriers du temple que vous voulez reconstruire.

Et vous, écrivains mercenaires! de cette tribune je vois vos plumes chanceler dans vos doigts; je distingue également les poisons que vous distillez pour égarer l'opinion publique.

Ils brûlent déja vos feuilles corruptrices!

Oui, vous avez poignardé mille fois la patrie; c'est vous qui, dans votre délire contre-révolutionnaire, avec corrompu et démoralisé une partie de la nation; c'est à vous particulièrement qu'il faut imputer tous les crimes qui ont été commis dans notre révolution.

Vous avez constamment cherché à avilir le Peuple Français et sa représentation. Tantôt la prenant en masse, tantôt individuellement, vous n'avez cessé depuis l'assemblée constituante jusqu'à ce jour, de déverser l'opprobre et l'infamie sur les quatre assemblées nationales et sur les membres, *sans exception*,

qui les composoient et qui les composent encore.

« Venez donc nous dire que vous n'êtes
» que des écrivains instruits et courageux,
» qui n'ont fait que défendre les principes,
» et qui n'ont eu et n'ont encore d'autre but
» que de préserver le Peuple Français de toute
» espèce de tyrannie. »

Ah! si vous étiez les amis sincères de son indépendance, vous vous seriez bornés à attaquer les abus, à dénoncer, *preuves en main*, tous les actes arbitraires, à traduire devant le tribunal de l'opinion publique les législateurs et les magistrats qui, par foiblesse ou par trahison, ont trop souvent enrayé le char de la révolution, *même le char de la constitution de l'an 3*.

Vous auriez enfin éclairé la nation, au lieu de chercher à l'avilir et à la corrompre.

Tel étoit votre devoir; tel est le mandat que donne un peuple libre, qui a consacré la plus sublime des institutions, la *liberté de la presse, palladium de la liberté publique.*

Avez-vous rempli ce mandat sacré ?

Paroissez devant son tribunal, et osez lui répondre !

Loin d'avoir défendu ses droits, ne les avez-vous pas constamment violés et méconnus ? N'avez-vous pas excité les Français à la révolte ? Ne sont-ce pas vos écrits liberticides qui ont

provoqué la guerre civile, qui ont exaspéré les citoyens, qui les ont éloignés les uns des autres, qui ont détruit la confiance et le crédit public?

N'est-ce pas vous qui, par de séditieuses clameurs et par vos hypocrites invocations de la paix, en avez reculé le terme et éloigné le bienfait ?

Ce sont donc vos écrits qui ont plongé dans la plus affreuse misère *les rentiers*, *les pensionnaires de l'état*, *les fonctionnaires et les agens publics*.

Ce sont enfin ces mêmes écrits qui ont mis les poignards dans les mains de tous les factieux ; qui ont dressé les échafauds de la terreur, et qui ont inondé de sang le sol de la liberté.

N'êtes-vous pas enfin les agens de la tyrannie royale ?

Ecoutez ; ce n'est pas moi qui vais parler, c'est Lavilleurnois, prévenu de conspiration :

« Oui, Brottier et moi sommes les agens
» de Louis XVIII ; mais nous n'avons jamais
» eu l'intention de faire couler le sang des
» Français. Notre but étoit de démolir pièce
» à pièce, *et sans commotion*, le gouvernement
» républicain, pour y substituer la monar-
» chie, parce que mon opinion est, que le
» gouvernement d'un seul vaut mieux que
» celui de plusieurs; et que l'opinion publique,

» livrée à l'influence des journaux, m'a paru
» pouvoir être promptement ramenée au point
» nécessaire pour opérer ce changement. »

Et vous êtes assez stupides pour croire que tant de crimes resteront impunis ! Non, ne l'espérez pas ; et rappelez-vous que les ennemis de notre révolution ont souvent allumé la foudre qui les a écrasés.

Sachez, *que le peuple français fait déjà rougir le fer avec lequel il marquera bientôt le front de tous les traîtres et de tous les calomniateurs.*

Et vous, *Isidore Langlois* et *Lunier*, rédacteurs du *Messager du soir*, qui souffliez le feu de la vengeance, et qui prononciez, si *àpropos*, l'assassinat contre le ministre de la justice, la veille du jour qui a vu couler le sang d'un représentant du peuple, dans quelle classe voulez-vous que je vous range ?

Faut-il vous regarder comme *aliénés* ? c'est là le masque sous lequel vous cherchez à couvrir le crime de l'assassin, que vos feuilles (1)

---

(1) Voici ce qu'on lit dans le n°. 202, sous la date du 22 germinal an 5, dans le Messager du soir : « Que » répondre à Merlin, parlant de justice et de constitu- » tion au moment où, par un acte monstrueux du plus » révoltant despotisme, il renverse la constitution et la » justice : *Ciceron, si éloquent tant qu'il eut l'espoir de* » *faire avorter les complots de Catilina et les proscriptions* » *d'Octave, se tut et laissa agir Brutus, quand César eut*

peut-être, autant que ses propres fureurs, ont égaré; mais les scélérats qui placent le bandeau sur le front de leurs Séïdes, et le poignard dans leurs mains, peuvent-ils invoquer pour eux-mêmes l'aveuglement dans lequel ils plongent leurs complices?

Non, vos crimes sont l'ouvrage réfléchi et froidement calculé de votre esprit et de vos cœurs corrompus.

Et toi, fils de Chatam! toi, l'héritier de son atroce machiavélisme, entends, Pitt, entends, non la voix d'un politique astucieux, consommé dans l'art meurtrier de bouleverser les empires, mais celle d'un enfant de la liberté, vengeant sa mère des outrages sanglans qu'elle a reçus de toi. L'airain s'ébranle; l'heure fatale va sonner pour toi. Entends déjà le tocsin des peuples indignés; il va retentir jusques dans le fond de ton cœur.

La nation anglaise, cette nation vaillante, que tu n'as pas voulu qui fût notre amie; cette nation, que tu pousses dans un abîme, après l'avoir dégradée, épuisée, asservie; cette nation dont tu te joues, après avoir pro-

" *fait taire toutes les lois; Corday ne s'amusa point à con-*
" *vaincre le monstre qu'elle frappa; les termidoriens n'atta-*
" *quèrent point avec la plume, mais avec un poignard le roi*
" *de la terreur* ".

digué ses trésors et son sang, *sera terrible dans son réveil* !

En vain tes guinées corruptrices ont salarié tous les crimes, armé des bras homicides; *ton or et la victoire resteront aux Français* ! Ils seront libres; ils le seront, te dis-je, alors que le fracas de ta chûte, l'effroi des ennemis du genre humain, sera pour eux une grande leçon, *une leçon éternelle* !

Ils triompheront de toutes les combinaisons de ta perversité, de la fureur des crimes que ta barbarie déchaîne contre eux.

Un prêtre assassin, un royaliste barbare, poussé par le démon de la tyrannie, qui veut sortir armé des enfers où vous l'avez précipité, a frappé la République au cœur, en immolant à sa rage un représentant du peuple français.

Puisse mon indignation profonde passer dans toutes les ames dévouées à la patrie, doubler leur énergie, leur faire exécrer les tyrans, et *les forcer à rompre sans délai les instrumens de leur férocité.*

C'est vous tous, Français, qu'une main atroce a voulu poignarder dans la personne d'un de vos représentans; c'est vous tous qu'elle a voulu plonger dans la mort de la servitude !

Sieyes ! homme illustre et sage; jouis à l'avance du spectacle de la nation entière, demandant que *la loi* venge ton assassinat.

Français! soyez calmes et impassibles comme la loi; mais reprenez cette sublime énergie que vous développâtes au 14 juillet 1789.

Ne craignez pas que les factions vous ravissent le gouvernement républicain et la constitution de l'an 3.

Rappelez-vous leur lâcheté; entendez encore gronder la foudre qui pulvérisa ce vil ramas de valets et d'esclaves, rassemblés pour défendre un roi coupable contre la vengeance du peuple indigné.

Voyez-les abandonner bassement leur maître au milieu des phalanges républicaines, et chercher, dans une fuite honteuse, à se soustraire par de secrettes issues à la mort qui les poursuit.

Plusieurs échappèrent, le 10 août, à votre juste courroux. Les lâches! comme s'ils étoient destinés à toutes les trahisons, ils méprisent aujourd'hui le bienfait de l'existence que vous leur avez laissée; ils conspirent contre vous; ils veulent se purger, envers les Bourbons, du crime de leur première trahison, en conjurant votre perte; prêts à les trahir de nouveau, au premier signal que vous donnerez à vos bataillons, pour renverser dans la poussière leurs hordes criminelles.

Les hommes du 14 juillet 89 et du 10 août 92 (et ce ne sont pas ceux du 2 et 3 septembre

et de l'exécrable 31 mai 93) connoissent les projets liberticides de vos ennemis.

Des illuminés et quelques scélérats veulent vous faire jouir *du bonheur commun de Babœuf.*

D'autres, aussi criminels, veulent vous ramener, *à travers une mer de sang, à la royauté absolue.*

D'autres, aussi coupables et aussi perfides ; se contenteroient bien de la *monarchie constitutionnelle* de 1791.

Les plus hypocrites et les plus astucieux ont un plan plus atroce.

C'est le gouvernement oligarchique qu'ils veulent substituer au gouvernement républicain.

Que celui qui s'appelle le prétendant à la couronne de France, veuille relever le trône de ses aïeux, cela ne doit pas nous surprendre ; laissons-lui cette folie, digne des temps de l'ancienne chevalerie ; elle est le rêve consolateur de ses espérances trompées, et la chimère, qu'il promène de contrée en contrée, *pour la risée de l'Europe.*

Mais que des plébéiens, après avoir élevé de leurs propres mains l'édifice de la liberté, et goûté les douceurs de son empire, veuillent maintenant le renverser ; qu'oubliant tout-à-coup leurs sacrifices, leurs travaux et leur gloire, ils veuillent façonner le joug qui doit

peser sur leurs têtes asservies, *c'est-là le comble de la démence, de la fureur et de la scélératesse.*

Fureur impuissante! non; tes efforts seront vains. La liberté est le patrimoine sacré des Français; ils l'ont conquise, ils sauront défendre cette précieuse conquête, et forcer ses ennemis à courber leurs têtes *sous le niveau de l'égalité et sous le joug des lois.*

Que tous les ennemis de la liberté se rassemblent, qu'ils se serrent de près, qu'ils nous portent enfin leurs derniers coups! plus grands que le danger, *et sûrs de la victoire*, nous les attendons. La force de nos institutions et de nos lois, notre courage et notre union, terrasseront sur tous les points les hordes impies des détracteurs de la liberté, qui oseront s'armer contre elle. Nous n'avons à redouter ni leur nombre, ni leurs soutiens, quel que soit le genre d'aveuglement qui les égare.

Et toi, premier tribunal de la nation française!

Ecoute la voix d'un ami sincère de la patrie, qui sait vénérer les talens, et sur qui les passions haineuses n'ont jamais eu d'empire.

Tu as eu la foiblesse d'écouter les avis des conseillers royaux qui t'entourent, *qui veulent te perdre et te déshonorer.* Ouvre les yeux;

il en est temps encore ! si tes intentions sont pures, *comme je n'en doute pas*, sois tranquille ! ta conduite ne sera examinée que par des républicains, *c'est-à-dire par des hommes justes et sans passion.*

Le sénat français est trop grand pour abuser de la supériorité que le peuple lui a donnée sur toi.

Il saura oublier, *s'il ne l'a déjà fait*, *qu'un instant égaré*, *tu as voulu essayer ta force contre les siennes.*

Reprends la route de la sagesse et des principes. Mais souviens-toi que si, ne profitant pas du conseil salutaire que je te donne, *pour ta gloire et pour le bonheur de mon pays*, tu méconnoissois encore une fois les lois fondamentales et réglémentaires de la république, le corps législatif, *la constitution et les lois à la main*, *te précipiteroit de la Roche Tarpéïenne.*

Près de nous existe cet établissement national, destiné à former le centre de circulation des recettes et des dépenses publiques, où, comme s'il manquoit encore une preuve de de l'influence corruptrice de l'or sur tout ce qui respire, dans l'atmosphère qu'il empoisonne, les exemples de la plus basse cupidité. se renouvellent chaque jour, *au grand scandale. de la nation* ; là, les rentiers et les pensionnaires de l'état sont abreuvés d'humiliations

tions, en réclamant la dette sacrée que la loyauté française a pris l'engagement d'acquitter, *et qu'elle acquittera* ! Oui, citoyens respectables, *honorables victimes de toutes les déprédations publiques*, rassurez-vous; votre affligeante situation changera bientôt. *A la trésorerie nationale*, le nom de citoyen est à peine connu, comme si ce titre étoit proscrit dans un établissement consacré à la république, et dont elle paie, *à ses frais*, tous les salaires et toute la dépense.

Je ne parle pas de vous, hommes probes et civiques, qui avez le double courage de remplir vos devoirs et de résister à la séduction du mauvais exemple, qui vous entoure et qui vous presse.

Je m'honore de vous rendre la justice qui vous est due; et c'est pour vous, autant que pour le bien de mon pays, que je publie, *à la face de la nation*, la honte et l'infamie des ignorans et des fripons qui vous environnent.

Directoire exécutif ! la patrie reconnoissante placera, dans les fastes de l'histoire, le tableau de cette époque mémorable, où, dans l'espace de dix-sept mois, tu l'as délivrée de tous les fléaux oppresseurs qui, depuis plusieurs années, prolongeoient les convulsions de son agonie.

Elle dira comment tu as comblé les abîmes de la famine et de la guerre civile, éteinte

enfin par ta sagesse, dans le sein de nos plus belles contrées maritimes. Elle dira comment tu as su fixer la victoire sous nos drapeaux, dispersé la coalition des rois de l'Europe, pacifier et rendre à la liberté l'Italie, et porter jusqu'au cœur de l'Allemagne les étendarts de la république. Mais, au milieu de tant de triomphes, elle se demande comment l'opinion publique est encore si froidement prononcée en faveur de la liberté et de la constitution, et pourquoi l'enthousiasme, inspiré par des succès si éclatans, est plus vivement senti par ses ennemis que par ses propres enfans. On te reprochera peut-être d'avoir plus *administré que gouverné*, et d'avoir, par-là, atténué la responsabilité de tes ministres.

Directoire exécutif! c'est à toi de répondre.

Prends garde ! tes ennemis sont nombreux. Déjà ils ont rédigé ton acte d'accusation ; ne perds pas de vue que tous les amis de la liberté et de la constitution peuvent seuls, *en les défendant*, te sauver de leurs coups. Ils ont juré la perte de la représentation nationale et l'asservissement du peuple français ; *mais ils échoueront dans leurs sinistres projets, et la liberté triomphera de leurs attaques, comme l'innocence a déja triomphé de leurs calomnies.*

Directoire exécutif! rappelle-toi que pour égarer la convention on abusa de son humanité, et qu'on lui fit commettre des crimes

en lui présentant des maux à réparer. Que cet exemple ne soit pas perdu pour la patrie !

Fais connoître à ces hommes que *de trop éloquens défenseurs* (1) présentent au Peuple Français comme une nation exilée et suppliante, *aux pieds d'une nation triomphante* et magnanime, toute l'étendue de sa générosité, *mais qu'ils n'échappent pas à la justice.*

Hâte-toi de réparer les erreurs qui ont pu frapper d'une injuste proscription quelques-uns d'entr'eux ; ton humanité, ta philantropie te le commandent ; mais inexorables, comme la loi, *contre les vrais coupables* qui ont osé s'armer contre elle, ne souffre point que jamais ils entreprennent *de franchir l'éternelle barrière élevée entr'eux et nous* ; que ta justice les poursuive et sache les atteindre *jus-*

(1) La République française a vaincu ; elle voit successivement arriver dans sa capitale les ambassadeurs de toutes les puissances qui s'étoient liguées contr'elle........ Parmi ces envoyés conciliateurs, qui, balançant les droits et les sacrifices de leurs augustes commettans, vont remplir la mission consolante de raffermir l'Europe sur ses fondemens.........., ne verra-t-on personne qui vienne, *au nom de la France exilée*, *offrir à la France triomphante* de tous les droits les plus saints, de tous les sacrifices les plus pénétrants ? (*Défense des émigrés*, *par Traphime-Gérard de la Lally-Tolendal*, *pages* 1 *et* 2, *édition de Paris*, *chez Cocheris*, *libraire*).

qu'au fond de leurs retraites les plus cachées; délivre enfin le territoire de la liberté de leur souffle empoisonné ; et ne permets point qu'après avoir suscité contr'elle la ligue impuissante des rois de l'Europe, ils viennent allumer dans le sein de la patrie, le feu de la guerre civile, et la livrer aux déchiremens convulsifs de l'anarchie et des dissentions intestines.

Et vous, qui êtes la pensée active du Directoire, pour diriger les vaste ressorts de l'administration publique, la patrie vous doit aussi un tribut de reconnoissance pour votre courage, votre zèle, vos efforts et vos succès.

Si l'abondance règne au-dedans, si le crédit public commence à renaître de ses cendres, si le pavillon national touche enfin au moment, d'obtenir sur les mers, *devenues libres*, le respect qui lui est dû, si les malveillans sont par-tout surveillés, si la victoire conduit nos drapeaux, si la justice tient d'une main assurée son inflexible balance, si nos négociations et nos traités nous garantissent les avantages conquis par la valeur de nos héros, vous avez tous votre part à ces bienfaits, et je me félicite d'être en ce moment l'organe de la gratitude publique ; mais la patrie est encore environnée de dangers; le feu des dissentions civiles, prêt à se rallumer de toutes

parts, éclate sur divers points ; le patriotisme, confondu avec le brigandage, est un titre de proscription dans quelques contrées. *Ministre de l'intérieur! et toi, ministre de la police*, qui as rempli ta tâche avec tant de zèle et de succès, *ouvrez les yeux*, et arrêtez les progrès du mal, *puisqu'il en est tems encore!*

Regardez autour de vous ; quel démon a vomi sur vos pas ces dévorantes harpies qui flétrissent de leurs immondes attouchemens tous les fruits que vos travaux et vos veilles s'efforcent, chaque jour, de faire éclore pour le bonheur et la prospérité des Français.

L'insolence, l'immoralité, l'incivisme de ceux qui devroient vous seconder rappellent l'arrogance des pages de l'ancien régime, et la feroit même regretter, *car parmi eux on en trouvoit d'honnêtes.*

Une vénalité sordide a converti en un trafic scandaleux les services les plus indispensables ; *des congés sont vendus au poids de l'or aux défenseurs de la patrie*, et lorsque ceux-ci n'ont point de salaire à offrir à ces agens corrompus, ils ne trouvent en eux qu'une *repoussante brutalité.*

Arrêtez ces désordres ; s'ils se prolongeoient encore, il faudroit porter *dans ces antres ténébreux le flambeau de la justice, et frapper d'une punition éclatante ces coupables prévaricateurs.*

Séparez-les au plutôt des hommes probes et éclairés, *dont les lumieres et les mœurs peuvent seules vous honorer et servir utilement la patrie.*

Rappelons ce courage qui créa la République au bruit de l'airain tonnant des Autrichiens et des Prussiens réunis. La convention, semblable dans ce moment au législateur des Hébreux, qui publia sa loi au milieu des éclairs et des nuages enflammés, sût s'élever à la sublimité de nos destinées, et montrer une magnanimité supérieure à tous les dangers. *Ce fut le 21 septembre 92 que la République fut décrétée*, sous le canon de l'ennemi; son origine annonçoit dès lors qu'elle ne pouvoit se soutenir que par la victoire, et la victoire restée fidèle ne l'a point abandonnée; elle lui a soumis tous ses ennemis.

Quel cercle étonnant de grandeur, de courage, de malheurs et de gloire, a parcouru cette convention nationale, *tant calomniée*, pour les crimes de quelques-uns de ses membres!

Quel sort cependant attend dans leurs foyers ceux qui ont su s'associer à ses travaux sans partager ses égaremens? Une reconnoissance équivoque et peut-être des préventions haineuses et une injuste proscription; mais qu'on les suive jusques dans leurs retraites, *ces hommes que la fureur de l'esprit de parti*

semble avoir voués à toutes les vengeances; on les trouvera, *pour la plupart*, chargés du fardeau d'une honorable pauvreté, et si l'orgueil veut se préparer une jouissance dans ce qu'il regardera comme leur humiliation, il peut aller d'avance jouir de ce spectacle.

O vous, que la nature associa à toutes nos destinées, pour notre bonheur et votre gloire, qui, sous le titre d'épouses et de mères, partagez également et le prix de nos vertueuses habitudes et la peine de nos vices, vous avez plus d'une fois tremblé sur la séduction que préparoient à vos époux, à vos enfans, ces ateliers de brigandage, d'escroquerie et de vols, ou l'aveugle cupidité va sacrifier à de folles espérances le fruit certain du travail et de l'économie.

Rassurez-vous; nous tarirons cette source d'alarmes. Vous nous devrez votre repos; et vous en profiterez, pour faire servir, *au bien de la patrie*, cet ascendant irrésistible que la nature vous donna sur nos ames.

Vous apprendrez à vos enfans à aimer cette patrie qui, d'intelligence et de concert avec vous, s'empresse d'éloigner d'eux les séductions du vice et de la corruption.

Si quelquefois vous avez vu d'un œil d'indifférence ou de mépris, les institutions de cette mère commune, vous apprendrez du moins à la connoître *par ses bienfaits*, et vous

contribuerez à la rendre aimable, en la peignant sous vos propres traits, lorsque vous verrez qu'elle partage avec vous les fonctions de cette sainte magistrature, qui s'occupe à entourer le berceau de l'enfance et les premiers regards de la jeunesse des images touchantes de la vertu et des préceptes de la morale.

Peuple français, et vous tous qui le représentez, je ne me dissimule pas que je viens d'aiguiser contre moi les poignards du royalisme et de l'anarchie.

Qu'on ne dise pas que j'ai fait cette démarche éclatante, sans y avoir mûrement réfléchi.

Oui, c'est volontairement que je viens de brûler mes vaisseaux ; et ne l'étoient-ils pas depuis long-temps, *par cela seul que j'ai voté la mort du roi !*

Comme un autre Décius, j'ai voulu me dévouer, pour arrêter l'effusion du sang humain, pour préserver la nation de la guerre civile qu'on organise depuis long-temps, *avec tant de perfidie*. J'ai voulu enfin exiler de ma patrie ce fléau dévastateur, et l'empêcher, après tant de crimes, de malheurs et de gloire, de recourber sa tête sous le joug d'un despotisme mille fois plus affreux que celui qui, pendant quatorze siècles, la dégrada sous le règne de ses rois.

Et vous, ennemis *incorrigibles* de la liberté et de la douce égalité.

Ecoutez cette prédiction terrible. Si nous tombons sous vos poignards, nous laissons sur le sol de la liberté un nombre immense de républicains aussi inébranlables, aussi énergiques que nous; ils sauront affermir et conserver le pacte social de l'an 3, que le peuple français *s'est librement donné*; et les lois de l'état à la main, ils puniront vos assassinats et vengeront notre mort.

Sachez enfin que de nos cendres naîtront en foule des Scévola et des Caton, des Sidney, des Solon, enfin des Guillaume-Tell, qui feront pâlir les tyrans et les usurpateurs.

Représentans du peuple, dans la situation où se trouve la république, le corps législatif et le gouvernement, j'ai cru devoir, avant de quitter la carrière législative, proclamer ces vérités.

Maintenant je reviens à la question et je me résume.

J'ai prouvé que l'établissement d'une loterie introduiroit dans la république un esprit et des mœurs contraires à celles que la constitution et les lois s'efforcent à l'envi d'y établir.

Qu'en multipliant la classe déjà trop nombreuse des malheureux et des mendians, elle réveilleroit des regrets à peine éteints, et forceroit le peuple à reporter ses regards vers le retour des anciennes institutions, sagement

proscrites par la constitution ; que pour réprimer les désordres qui naissent toujours du besoin et de la misère, parmi des hommes que nos propres établissemens auroient corrompus, il faudroit rendre à notre législation criminelle tout l'odieux de la barbarie des lois anciennes, et perdre par-là un des fruits les plus précieux de notre régénération politique.

J'ai fait voir que la loterie seroit pour le gouvernement une source de nouveaux dangers, en faisant pulluler, autour de lui, ces essaims d'hommes perdus de débauche et de dettes ; qui surchargent et corrompent la population des grandes villes, où ils n'ont d'existence, de famille et de foyers, que dans d'infames tripôts.

J'ai enfin montré quel seroit, dans notre systême de gouvernement représentatif, le funeste résultat de cet esprit de vénalité, dont l'établissement public des jeux de hasard, *sanctionnés au nom de la nation*, ne manqueroit pas de répandre et de développer les germes dans toutes les classes de la société. (1)

(1) Voici quelques extraits du chapitre 49 de la deuxième partie de l'ouvrage de Dussaulx, sur la passion du jeu, où il traite de l'influence des lotteries.

« Les effets de ce levain se déclarèrent par de tristes symptômes ; la vertu fut plus rare, l'esprit public prit un autre tour. Comme la cupidité ne connoît plus de bornes, lorsqu'elle a franchi les limites naturelles, on pesa tout au poids de l'or, on vécut au hasard.

En morale, comme en politique, rien ne doit être indifférent au législateur. *Les Ephores de Lacédémone ordonnèrent à Thimothée de re-*

» Dès que les lotteries furent en vogue, elles devinrent le fonds commun, quoiqu'imaginaire, de ceux qui n'en avoient point d'autres, ou de quiconque vouloit tenter des entreprises supérieures à ses moyens; les esprits en furent tellement préoccupés qu'elles eurent pour tributaires des citoyens de toutes les classes. On y mit à tout propos, pour un *oui* ou pour un *non*, pour la naissance d'un enfant, pour le gain d'un procès; s'il arrivoit de recouvrer des deniers que l'on croyoit perdus, on se hâtoit de les jeter dans *la roue de fortune.*

» Ce fut alors que l'on craignit moins d'engager sa parole, de violer les dépôts; le pistolet étoit chargé, disoit un homme qui venoit de gagner le gros lot, la dernière ressource de ses créanciers, en supposant qu'il ait pu se résoudre à les payer. Chaque tirage occasionnoit des banqueroutes, des suicides, répandoit dans les familles la consternation, le déshonneur.

» Loin de s'éteindre, la fureur des jeux domestiques n'en fut que plus ardente; cent roues de fortune, périodiquement agitées dans l'Europe, rendirent, par leurs promesses magnifiques, les pertes journalières plus supportables, ne servirent qu'à redoubler la témérité des joueurs.

» Le riche, le pauvre, furent également séduits par ces nouvelles illusions; l'un s'attendit à grossir subitement son trésor; l'autre espéra la fin de sa misère.

» Quand ce vertige eut gagné les habitans de la campagne, on les vit, par un attrait irrésistible, quitter la charrue, courir dans les villes, et, le billet en main, ne plus se repaître, sur la foi de ce vain titre, que d'espérances chimériques.

trancher quatre cordes de sa lyre, dans la crainte que les sons trop efféminés de cet instrument ne corrompissent la jeunesse, et ne lui fissent perdre de vue l'austère discipline et les mâles institutions de Lycurgue.

Ici, le danger est plus grand encore, parce que l'institution que je combats auroit une influence plus active et plus universelle.

D'après ces considérations, je vote contre la résolution.

„ Déja, dans l'espoir d'un gain prompt et facile, le père de famille, à l'insçu de son épouse, convertit en stériles papiers le pain de sa maison ; déja l'artisan, abandonnant sa tâche commencée, vend les instrumens de son métier, etc. „

Le noyau de la réunion dont je parle page 3, prit naissance, avant d'aller à la caserne de Saint-Roch, rue d'Argenteuil, et, ce local étant trop petit, on se transporta à la caserne de Saint-Roch, où peu de jours après 224 membres de la première législature, *qui tous ont voté le décret d'accusation contre Lafayette, se réunirent.*

Mon collègue Dussaulx, *qui n'étoit pas alors législateur,* fut le seul qui fut admis à ladite réunion, *et il y étoit très-exact.*

ERRATA. Page 15, ligne 29, après le mot *établissement*, lisez : *non de cette égalité absolue et géométrique dans les fortunes, dont on a cherché à épouvanter les propriétaires, mais de* ; et dans quelques exemplaires, pag. 22, lig 2, *domiciaires*, lisez : *domiciliaires* ; page 26, ligne 15, *prononciez*, lisez : *provoquiez.*

De l'imprimerie de LEMAIRE, rue d'Enfer, n°. 141.